

Intégrer le réseau hydrographique à la gestion du territoire !!!

Au regard des inondations intervenues ces dernières semaines, force est de constater que, dans le Jura, l'aménagement du territoire s'est réalisé sans intégrer les caractéristiques du réseau hydrographique.

En effet, bon nombre d'aménagements urbains, sylvicoles et agricoles ont été effectués à l'encontre de la logique hydrologique ou hydrogéologique de notre région. Des constructions en zone inondable ont été autorisées et protégées par des dispositifs peu efficaces (digue, dérivation de cours d'eau, etc...), les terres arables des plaines ont été drainées drastiquement, et enfin le réseau hydrographique a souvent été endigué, corrigé, curé voire enterré.

Ces transformations paysagères, intervenues essentiellement durant le 20^{ème} siècle, ont des conséquences graves sur le régime hydrologique de nos cours d'eau. D'une part, assainies et drainées, les aquifères des sols ne peuvent plus jouer leur rôle tampon. Leurs potentiels à épurer et à stocker l'eau s'en trouvent ainsi réduits. D'autres part, l'assolement des terres agricoles et l'imperméabilisation des sols urbains, couplés à la mise en place de denses réseaux de canalisation et de chemins vicinaux, favorisent et accélèrent le ruissellement de surface au détriment de l'infiltration. Enfin, l'endiguement et la correction des cours d'eau provoquent leur incision et les transforment petit à petit en de véritables toboggans à flotte, jouant le rôle de collecteur de drain.

Cumulées, ces différentes interventions occasionnent une modification fondamentale des caractéristiques de notre réseau hydrographique : les pics de crues s'amplifient tandis que la sévérité des étiages s'aggrave. En d'autre terme, les rivières ont tendance à s'assécher lors des canicules et à se transformer en torrents dévastateurs à chaque crue.

Les conséquences de la sécheresse de l'année 2003 sont encore dans toutes les mémoires et les inondations récentes ne sont que les prémices de catastrophes à venir si rien n'est fait pour intégrer les cours d'eau au monde moderne jurassien.

Si, l'élaboration des cartes des dangers naturels à l'échelle cantonale est en cours, cette philosophie de considérer les rivières comme des fléaux à dompter est quelque peu archaïque. En effet, il serait préférable d'engager une véritable politique de gestion globale de l'eau qui associe la prévention des risques et qui en optimise son utilisation.

Ce changement de pratique passe par une révolution de l'utilisation du territoire et des techniques de prévention des crues :

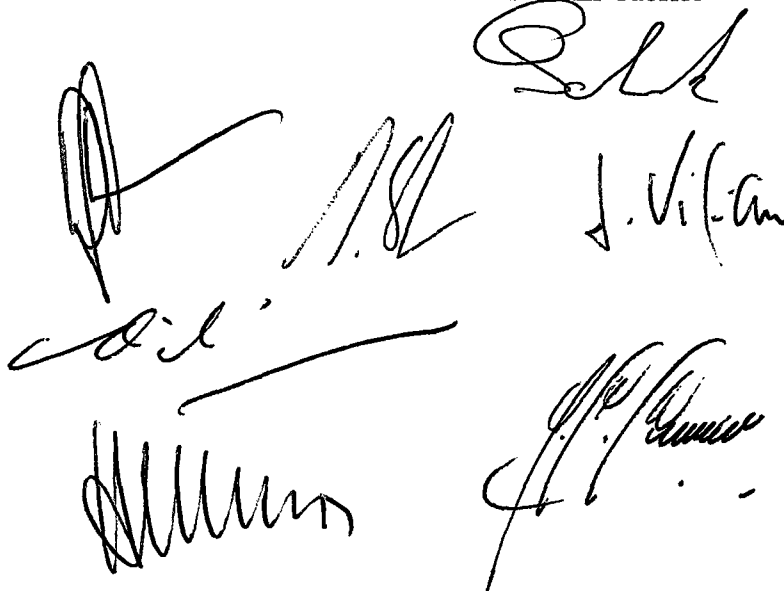
- Au lieu de se protéger derrière des digues plus ou moins hautes, qu'il faudra entretenir, la construction de bâtiments stratégiques en zone inondable doivent être évitées, ou à défaut, adaptée aux inondations temporaires des bas étages.
- D'un point de vue agricole et sylvicole, tout en tenant compte du rôle des réseaux de dessertes pour le ruissellement de surface, il faut favoriser la mise en eau des terres bordant le linéaire des cours d'eau et ceci dès le moindre petit ruz, afin de stocker l'eau dans les têtes de bassin et ainsi, par une utilisation optimale du bassin versant, tamponner au mieux l'amplitude des crues et assurer des apports suffisants en eau de qualité lors de périodes sèches.

Fort de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement :

- a) D'établir les responsabilités de l'administration cantonale dans les conséquences des inondations du mois d'août 2007.**
- b) De prendre immédiatement toutes les mesures administratives et pratiques pour éviter que les catastrophes vécues récemment ne se reproduisent.**

Le 20.08.2007

Schenk Gabriel



The block contains several handwritten signatures. At the top right is the signature of Schenk Gabriel. Below it is a signature that appears to be 'J. Vifian'. To the left of these are several other signatures, including one that looks like 'A. 82' and another that is more stylized and illegible. There are also some horizontal lines and other marks scattered around the signatures.